



DENICOURT

ARPENTEURS - GÉOMÈTRES
QUEBEC LAND SURVEYORS

INC.

279 P NP DM155

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Maxime Bourgeois, a.
Eric Denicourt, a.-g.
Marcel Denicourt, a.-
Pierre Lacroix, a.-g.
Sébastien Rheault, a.

Grefte de:

Alexandre Cost, a.-g.
Benoît Dermine, a.-g.
Atain Grégoire, a.-g.
François Minoto, a.-g.
John O'Gallagher, a.-
Lucien Pelletier, a.-g.
Douglas Potvin, a.-g.
Benoît Rolland, a.-g.
Marie-Claude Thibault, a.-
Paul Thibodeau, a.-g.

St-Jean-sur-Richelieu, 31 mars 2011.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET: *Projet de parc éolien de Saint-Valentin*

Mme Gélinas,

Vous trouverez ci-joint, notre mémoire pour le projet de parc éolien à Saint-Valentin.

Espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, recevez mes salutations distinguées.

François Desrosiers
Directeur général

Siège social
865, boul. d'Iberville
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J2X 4A5
Tél. : 450.346.3096
Fax : 450.346.3969

Succursale
195, rue Saint-Joseph
Chambly
(Québec) J3L 1H6
Tél. : 450.658.0305
Fax : 450.658.2822

Succursale
13100, boul. de Pierrefont
bureau 201,
Pierrefonds
(Québec) H9A 1A5
Tél. : 514.626.8600
Fax : 514.626.8193

Succursale
894, rue Principale
St-Amable
(Québec) J0L 1N0
Tél. : 514.378.3096
Fax : 450.649.7640

Sans frais: 1-877-882-3096
www.denicourt.ca

Parc éolien de Saint-Valentin

Notre entreprise est Denicourt Arpenteurs-géomètres Inc. située à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Comme toute entreprise, nous cherchons les opportunités de développement et de croissance. Notre mission est d'offrir des services professionnels d'arpentage de qualité pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Le projet de parc éolien de Saint-Valentin constitue pour nous une opportunité d'affaires et aussi une opportunité de développement d'une nouvelle expertise. Le projet a contribué à notre capacité de maintien d'emploi et augmente notre potentiel de création d'emplois.

Lorsqu'Hydro-Québec a annoncé son intention de recourir à l'énergie éolienne pour diversifier l'offre énergétique du Québec, nous avons été à l'affût des possibilités que cela pouvait représenter pour un bureau de professionnels comme nous.

La décision de choisir la région comme lieu d'implantation d'un parc d'éoliennes nous a permis de prendre contact avec l'entreprise souhaitant mettre en valeur le potentiel éco-énergétique de la région.

Après plus d'un an de discussions plus ou moins formelles nous avons présenté une offre de services à la compagnie TCI Inc. pour ses besoins d'arpentage dans le cadre de la présentation de son offre de services à Hydro-Québec.

Après un processus de sélection et de qualification, notre firme a été retenue par TCI Inc. pour faire les travaux d'arpentage requis à la présentation de leur offre de services à Hydro-Québec.

Nous avons le mandat, entre autre, de déterminer les limites du territoire identifié par TCI Inc. pour l'implantation d'un parc éolien. Nous devons aussi y indiquer l'emplacement des habitations (principales et secondaires), des cours d'eau, de la voie ferrée, des fossés, des routes et des chemins.

À partir d'une grille de critères provenant de différentes instances règlementaires, notre client devait respecter des distances minimales variables, entre une éolienne et le type d'occupation présent sur le terrain, selon le type d'occupation trouvé (maison, route, bâtiment de ferme, etc.). Notre travail représentait le jalonnement initial à partir duquel la position théorique prévue de chacune des éoliennes se confirmait ou demandait des corrections.

En fonction des critères d'implantation qu'elle doit respecter, la proposition actuelle de TCI Inc. est celle ayant le moins d'impacts sur le milieu. La proposition est conforme aux différents critères de distances entre une éolienne située dans le parc proposé et toute

forme d'occupation trouvée sur le territoire envisagé selon les critères de distances à respecter.

Le projet, respectant les règles auxquelles il doit se conformer, devrait être autorisé.

Le projet possède un important potentiel de retombées économiques. Il représente un potentiel de création d'emplois, d'achats de biens et de services locaux ainsi que le développement de nouvelles expertises locales. À titre d'exemple, nous estimons que le travail que nous avons effectué pour TCI Inc. représente l'équivalent de 9 mois de travail à temps plein pour une personne.